



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
ET DE LA SÉCURITÉ
SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Gap, le 8 mars 2017

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Risque d'avalanche en niveau fort : Appel à la responsabilité des usagers de la montagne

Ce mardi 7 mars 2017, **trois avalanches se sont déclenchées** dans le département des Hautes-Alpes, entraînant de graves conséquences :

- une avalanche à Crévoux probablement déclenchée par le passage de 4 skieurs ;
- une avalanche dans le Queyras, déclenchée par un professionnel de la montagne **actuellement hospitalisé dans un état très grave** ;
- une **avalanche mortelle** entre les domaines skiables de Vars et Risoul, qui a causé la mort d'un skieur.

Malgré le risque d'avalanche annoncé par Météo France de 4 sur une échelle de 5, c'est-à-dire un **risque fort**, les usagers de la montagne continuent à pratiquer le ski et la randonnée dans ces secteurs pourtant déclarés **dangereux** suite aux récentes chutes de neige et aux conditions météorologiques très défavorables, **notamment en hors-piste**.

En conséquence, Philippe COURT, Préfet des Hautes-Alpes, **appelle une nouvelle fois** tous les usagers de la montagne à se montrer **prudents et responsables** et déconseille fortement toute sortie en-dehors des domaines skiables. **Ces pratiques sont, dans les conditions actuelles, risquées pour les usagers mais aussi pour les secouristes qui mettent en péril leur vie pour porter secours et assistance.**

Contacts presse : Alice PINAUD – tél : 04 92 40 49 45 – alice.pinaud@hautes-alpes.gouv.fr
Gisèle HOUSEAUX – tél : 04 92 40 48 10 – gisele.houseaux@hautes-alpes.gouv.fr



Prefet05